

T'as lu l'@ctu' ?

La lettre d'information bimestrielle de la commune

mars 2021 - n°4



Le mot d'Élise DAGUSÉ, adjointe au maire

L'hiver s'éloigne peu à peu... Pendant cette période, nous avons dû nous adapter au contexte, accepter le couvre-feu, trouver des ressources pour garder le moral, redoubler d'idées pour nous occuper, entretenir nos relations à distance... Des efforts que nous souhaiterions voir bientôt récompenser mais restons patients...

Malgré tout, il nous faut aller de l'avant et poursuivre nos projets. Parmi les événements forts de cet hiver, les bébés de 2020 ont été mis à l'honneur le 20 février dernier. Chaque famille a planté un arbre au nom de son enfant dans la parcelle attenante au local technique, Route de Rochereau en direction de la Tuilerie. Une initiative appréciée par tous qui nous a permis de nous rassembler et de créer du lien avec les familles.

Cet événement fait partie des actualités désormais relayées sur notre nouveau site internet. En effet, le www.tallud-sainte-gemme.fr est opérationnel depuis le 20 janvier. De quoi valoriser la vie locale, notre tissu associatif, nos acteurs économiques... Nous espérons que vous prendrez plaisir à le découvrir.

Pour l'heure, nous voilà bientôt arrivés au printemps. Nous allons avoir le plaisir de voir les jours allonger, la nature se réveiller, les bourgeons se former, les insectes butiner ; le plaisir de sentir la douceur du soleil nous effleurer, d'entendre les oiseaux chanter, d'apercevoir le traditionnel ballet des motoculteurs et tondeuses... Autant de petites choses dont l'hiver nous avait éloignés... C'est également le bon moment pour s'aérer les poumons et l'esprit. Et quelle chance nous avons d'être en campagne !

Nous vous proposons justement de profiter de vos escapades sur nos sentiers pour participer à notre concours photos ouvert à tous et qui a pour thème "Sur le chemin...". Pour y participer, rien de plus simple ! Vous trouverez toutes les informations dans les pages suivantes, en mairie et sur notre site internet. La commission communication se réunira mi-avril pour établir le classement, organiser la remise des prix et exposer les clichés à la bibliothèque jusqu'à fin juin.

Nous avons bien évidemment à cœur de pouvoir vous retrouver autour d'événements conviviaux, mais d'ici là, restons encore prudents. Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent...

Elise DAGUSÉ, adjointe au maire

MAIRIE

1 Rue Réaumur

85390 TALLUD SAINTE GEMME

02 51 00 34 78

mairietalludstegemme@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

le lundi de 16h30 à 18h

Quoi d'neuf ?

Finances et aménagements

Acquisitions de biens dans le centre-bourg

Dans l'optique de réaménager l'entrée de bourg en arrivant de la Tuilerie, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le bien de Madame Hélène BOUSSEAU, maison d'environ 70 m² habitable sur un terrain de 300 m², situé à l'arrière du café - restaurant, pour un montant de 45 500 €.



Le Conseil Municipal décide également de faire l'acquisition des biens appartenant à la famille PLAIRE soit :

- un jardin cadastré : E 463 pour une contenance de 2 750 m²
- un jardin cadastré : E 464 pour une contenance de 530 m²
- un espace à l'entrée du bourg en bordure de la rue de Rochereau cadastré : D 270 pour une contenance de 57 m²
- un garage cadastré : D 272 d'une contenance de 55 m²
- une maison cadastrée : D 273 d'une contenance de 110 m²
- une « bonnetière » cadastrée : D 276 d'une contenance de 9 m²
- un terrain cadastré : E 710 d'une contenance de 250 m²

L'offre est faite au prix de 65 000 € net vendeur.

Exonération du loyer pour le café-restaurant "Le Petit Tallud"

En raison de la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19, Monsieur et Madame Michel GABET, gérants et locataires du café-restaurant "Le Petit Tallud", subissent une nouvelle fermeture administrative depuis début novembre. Ils sollicitent une exonération du loyer.

Le Conseil Municipal, qui souhaite soutenir la pérennité du café-restaurant, seul commerce en activité de la commune, décide de leur octroyer la gratuité du loyer pendant 2 mois.

Patrimoine et cadre de vie



Lotissement les Vignes : Démarrage des travaux

Le lotissement Les Vignes, accessible par l'impasse des Pervenches, sort de terre. L'entreprise CHARIER TP de Cerizay a été retenue pour la voirie et réseaux divers - lot 1 - pour un montant de 85 936.30 € HT. Le contrôle des réseaux - lot 2 - sera effectué par l'entreprise A3SN de Montauban de Bretagne (Ille et Vilaine) pour un montant de 3 662.00 € HT, et l'aménagement paysager et la maçonnerie du mur en pierres seront réalisés par l'entreprise ID VERDE de Challans pour un montant de 25 583.92 € HT. Les 8 parcelles d'environ 500 m² chacune seront commercialisables en mai 2021.

Lotissement Les Violettes : Travaux de voirie

Le lotissement des Violettes est aujourd'hui complet, il convient donc de réaliser les travaux de voirie définitif (enrobés, bordures de trottoir, avaloirs d'eaux pluviales...). Quatre entreprises ont été sollicitées pour nous proposer leur meilleure offre : PELLETIER TP de Cerizay, ALAIN TP de Saint Prouant, CHARIER TP de Cerizay, EIFFAGE de Sainte Hermine. L'éclairage public sera quant à lui réalisé par l'entreprise prestataire du Sydev pour un montant de 8 727,00 €.

Après examen des offres, le Conseil municipal valide la proposition d'attribution du marché public à l'entreprise CHARIER TP de Cerizay pour le lot voirie finitions avec variante. Les travaux devraient débuter en mai.



Communication

Notre nouveau site internet est opérationnel

Depuis le 20 janvier, notre nouveau site internet www.tallud-sainte-gemme.fr est en ligne. Vous y trouverez de nombreuses informations sur la commune, son histoire, le tissu associatif, les acteurs économiques, mais également toutes nos actualités.

Nous aurons à cœur de relayer vos photos et anecdotes dans la rubrique 'Photos insolites' et de partager vos photos de paysage... Là encore, nous souhaitons vous impliquer et rendre cet outil interactif.

N'hésitez pas à y jeter un œil et à nous faire vos retours !

"Sur le chemin...", thème du concours photos

La commission communication lance son premier concours photos sur le thème "Sur le chemin...". Profitez de vos balades sur la commune et envoyez-nous vos clichés avant le 16 avril. Remise des lots fin avril. Alors, à vos appareils photos et autres Smartphones ! Règlement consultable en mairie et sur notre site internet.



Lien social, intergénérationnel et affaires scolaires



Retour sur la distribution des colis aux aînés de la commune

Juste avant les fêtes de fin d'année, le CCAS aidé des jeunes du CME ont distribué à tous les aînés de 80 ans et plus un colis de produits locaux. Une initiative très appréciée qui a permis de petits échanges entre les différentes générations.

Décorons nos maisons à Noël : la remise des prix

Vous étiez invités à décorer l'extérieur de vos maisons à l'occasion de Noël. Une petite dizaine de familles a joué le jeu et les élus du CME ont procédé à la remise des prix le mercredi 3 février. Voici les familles qui ont remporté les 3 premières places :

- 1er : Famille GELOT, Rue des Bleuets
- 2ème : Famille LIBERT, Rue Réaumur
- 3ème : Famille CHARRIAU, la Tourette

Merci à tous pour votre participation et au plaisir de vous compter plus nombreux encore pour la deuxième édition en décembre 2021 !



Opération "une naissance, un arbre" : une première dans la commune !

Le 20 février dernier, les bébés nés en 2020 ont été mis à l'honneur avec la première édition de l'opération "une naissance, un arbre". Chaque famille a planté un arbre au nom de son enfant et aura le plaisir de le voir grandir. Une symbolique importante qui montre aussi l'enracinement de ces enfants sur la commune.

Le plein de projets pour le Conseil Municipal des Enfants

Pour s'inspirer de ce qui s'est fait aux alentours, les jeunes du CME sont allés découvrir les City stades réalisés sur les communes de la Meilleraie-Tillay et des Epesses. L'occasion pour eux de tester les équipements et de voir concrètement à quoi pourrait ressembler leur projet. Cette matinée fut propice aux échanges avec les jeunes élus de ces deux communes sur les différentes phases de l'étude à la concrétisation du projet.



Le samedi 20 mars, nos jeunes élus se lancent également dans la fabrication de 4 hôtels à insectes qu'ils installeront dans la commune, encadrés par quelques bricoleurs. Une initiative qui permet la transmission du savoir-faire au service de l'environnement et de la biodiversité.

☞ Tu as entre 7 et 14 ans et tu as envie de faire un geste pour l'environnement tout en passant un bon moment ?
Rejoins-nous au local technique pour cette matinée bricolage ! Inscription en mairie avant le 17 mars inclus.

L'@ctu des asso' gemmoises



OGEC : Vente de brioches et chocolats de Pâques

L'OGEC de l'école Sainte Marie organise une vente de brioches et chocolats de Pâques, en partenariat avec la Maison Planchot. Plus d'informations sur notre site internet ou auprès de Sophie DAGUSÉ au 06 48 93 34 23.

Vous souhaitez soutenir l'école ? Passez commande **avant le 12 mars** !

UNC : Repas à emporter le 10 avril

L'UNC propose des repas à emporter le samedi 10 avril 2021. Une bonne occasion de se mettre les pieds sous la table !

Contacts : Mickaël ETOURNEAU au 07 87 08 53 30, Marcel BOISSINOT au 06 89 25 47 06, Loïc VINCENT au 06 62 37 56 02 ou Jean-Luc SUAUD au 06 20 42 29 66. Tarifs : adultes : 14 € - enfants : 5 €

En bref !



Cession d'une véranda de 9m²

Pour faire suite à l'acquisition du bien de Monsieur DENIEAU, Rue de la Saboterie, et avant de prévoir la démolition du bâtiment, la municipalité propose de récupérer la petite véranda.

Dimensions : 3m x 3m - A démonter sur place.

Les personnes intéressées peuvent se présenter en mairie avant le 15 mars.

En cas de demandes multiples, un tirage au sort sera effectué.

Petit zoom sur le tri de nos déchets

En 2019, un peu plus de 470 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été pris en charge par Trivalis. Ces déchets ont été collectés au domicile des habitants en porte-à-porte, dans des points de regroupement et également dans les déchèteries appartenant aux collectivités locales vendéennes. Ainsi, la production globale, par an et par habitant, s'élève à 594 kg en Vendée répartis comme tel : 140 kg d'ordures ménagères, 36 kg d'emballages (sacs jaunes), 22 kg de papier, 48 kg de verre et 348 kg déposés en déchetterie.

A notre niveau, nous pouvons aussi essayer de réduire nos déchets en fabriquant nos propres produits ménagers, en réutilisant nos végétaux pour en faire du paillage, en achetant moins de suremballages, en donnant une deuxième vie à nos meubles. Faites le plein d'idées sur trivalis.fr, rubrique "réduction-des-déchets".



Rappel : déjections canines

Il arrive encore trop souvent d'observer sur les trottoirs et autres espaces publics les déjections de nos amis les chiens.

Pour une commune propre et agréable à vivre, nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux.